



**THÉÂTRE DE LA  
LICORNE**  
CANNES

SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL  
ART, ENFANCE, JEUNESSE

**Théâtre de la Licorne, Scène conventionnée d'intérêt national  
Art, enfance, jeunesse**

**Appel à candidatures**

**Résidence d'écriture théâtrale pour le jeune public  
AUTEUR·ES PROFESSIONNEL·LES**



Mairie de Cannes

Direction Régionale des affaires culturelles  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



## **PRESENTATION DE L'ORGANISATION**

### **LE THEATRE DE LA LICORNE**

Le Théâtre de la Licorne de Cannes est conventionné scène d'intérêt national Art, enfance, jeunesse.

Partant du constat que le secteur jeune public est fréquemment considéré comme un outil pédagogique plutôt qu'une véritable démarche artistique nécessitant un temps de recherche et des moyens de production, le Théâtre de la Licorne inscrit son projet dans une attention particulière aux artistes et compagnies afin de soutenir et promouvoir la recherche et la création en direction de l'enfance et de la jeunesse.

C'est dans ce cadre que le Théâtre de la Licorne lance un appel à candidatures pour une résidence d'auteur-e pour la scène, afin de soutenir l'écriture d'une pièce jeune public.

Ce dispositif reçoit le soutien de la DRAC PACA.

### **OBJECTIFS DE LA RESIDENCE**

L'objectif principal est d'offrir un espace de recherche et de maturation pour l'écriture d'une pièce jeune public.

La majeure partie du temps de la résidence sera consacrée à l'écriture.

Deux rencontres publiques sont néanmoins prévues pendant le temps de résidence :

- Une rencontre avec l'auteur-e dans le cadre de l'événement du 1<sup>er</sup> juin des écritures théâtrales jeunesse.
- A l'issue de la résidence, une restitution du travail d'écriture à la médiathèque Noailles, sous forme d'une lecture de travail en cours ou du texte dans sa version définitive.

Cette résidence fait également écho au projet « Lire du théâtre » mis en place dans le cadre de la saison théâtrale du théâtre de la Licorne. Elle commencera le 1<sup>er</sup> juin, journée nationale des écritures théâtrales jeunesse.

### **MODALITES ET CONDITIONS D'ACCES**

Cette résidence est à destination des auteur-es professionnel-es ayant publié au moins un texte à compte d'éditeur ou ayant été joué au moins une fois par une compagnie professionnelle.

L'auteur-e y développera un projet d'écriture théâtrale à destination du jeune public. Ce projet peut-être un texte pour la scène ou en lien avec les arts de la scène.

### **DOSSIER DE CANDIDATURE**

#### **Pièces à fournir**

- Notice biographique de l'auteur-e, accompagnée d'une bibliographie exhaustive,
- Note d'intention du projet d'écriture ainsi que les objectifs visés pendant le temps de résidence,
- S'il s'agit d'un projet ayant déjà commencé : extraits ou texte intégral inachevé joint (dans ce cas, précisez où vous en êtes dans votre phase d'écriture, et le sens vers lequel vous tendez),
- S'il y a lieu, une note présentant les actions déjà menées en matière d'éducation artistique et culturelle,
- RIB avec en-tête de la banque,
- Extrait K-bis ou avis SIREN de moins de 3 mois, si structuré en association. Indiquer si assujetti ou non à la TVA,
- Carte d'identité recto/verso pour les auteurs indépendants.

## **Critères d'admissibilité**

La sélection se fera prioritairement sur l'originalité et la force de proposition du projet d'écriture, de même que sur le choix du sujet.

Les dossiers de candidatures seront examinés par le jury de sélection en fonction des éléments suivants :

- qualités de l'écriture,
- cohérence et capacités supposées à mener à bien le projet,
- adéquation du projet avec le parcours antérieur de l'artiste (il peut aussi s'agir d'une rupture ou d'un désir d'exploration de nouvelles lignes artistiques),
- motivations de l'artiste pour le projet qu'il propose.

## **Dépôt des dossiers de candidature**

Le dossier de candidature est à transmettre par version numérique à l'attention de :

Emilie Garcia  
**Direction municipale de La Culture**  
Pôle culturel municipal Cannes République  
Place Commandant Maria  
06400 CANNES

par courrier électronique à l'adresse suivante,  
[emilie.garcia@ville-cannes.fr](mailto:emilie.garcia@ville-cannes.fr)

**La date limite de dépôt des dossiers, en version numérique, est le 31 mars 2023 à minuit.**

Le nom de l'artiste retenu sera communiqué mi-avril.

## **INFORMATION PRATIQUES**

**Période de résidence :** 1 mois, du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2023.

**Lieu :** Médiathèque Noailles – 1 Avenue Jean de Noailles – 06400 Cannes

Depuis plus de cinquante ans, la Médiathèque Noailles s'est imprégnée de l'histoire et de l'atmosphère de l'une des plus prestigieuses demeures de Cannes : la Villa Rothschild.

Bâtie en 1881, à deux pas des plages du boulevard du Midi-Louise-Moreau, la Villa Rothschild, avec son jardin aux essences rares, respire le charme d'une demeure de la Renaissance italienne. Les anciens salons de réception, au rez-de-chaussée, sont devenus des salles de lectures, les appartements à l'étage supérieur abritent une discothèque et une vidéothèque.

Environnés de livres et de documents multiples, les résidents peuvent avoir accès à toutes les sections de la Médiathèque.

Au dernier étage se trouve le logement pour l'accueil des artistes et chercheurs en résidence.

Le logement, calme, de 4 pièces, bénéficie d'un espace de travail adapté, propice au travail de recherche et d'écriture.

## **Conditions financières**

La rémunération de l'artiste sélectionné est fixée à 2 000 € TTC. Cette somme qui comprend la rémunération brute de l'artiste, toutes charges, taxes et cotisations comprises pour la mission dans son intégralité, sera versée à l'issue de la résidence.

Pour les auteur.es structurés en association, assujettis à la TVA, le taux appliqué est de 5.5%.

Un logement à la Médiathèque Noailles est mis gracieusement à disposition à l'artiste. Les frais de bouche, de transports et de transferts locaux restent à la charge de l'artiste.

## **REGLEMENT**

### **Coordonnateur**

Nom : Mairie de Cannes  
Service : Direction Culture - Médiathèque Noailles  
Adresse : 1 Avenue de Noailles  
Code Postal : 06400  
Commune : CANNES  
Téléphone : 04 89 82 22 24 / 04 97 06 44 90

Site Internet : [www.cannes.com](http://www.cannes.com)  
Mail : [emilie.garcia@ville-cannes.fr](mailto:emilie.garcia@ville-cannes.fr)

N°SIRET : 210 600 292 00 572 Code APE : 9004Z  
Licences d'entrepreneur du spectacle N°1-, N°2- et N°3

### **Jury de sélection**

L'artiste sera choisi par un jury de sélection qui rendra son choix définitif après examen des dossiers de candidatures.

Composition du jury :

- Maire de Cannes ou son représentant,
- Représentant de la DRAC PACA,
- Directrice de la Culture de la Mairie de Cannes ou son représentant,
- Responsable du service des relations publiques du pôle production spectacle vivant,
- Responsable de l'action culturelle des médiathèques.
- Documentaliste de la Théâtrothèque Barety de l'École Régionale d'Acteurs de Cannes Marseille

### **Cadre Juridique**

Une convention spécifiant les engagements respectifs de la Mairie de Cannes pour le théâtre de la Licorne et de l'artiste désigné.e sera signée avant le début du projet.